

## Communiqué de presse

*La fibre optique à Saint-Sébastien-sur-Loire*

# 2016, année importante pour le déploiement de la fibre

**Le déploiement de la fibre optique est lancé sur le territoire de Saint-Sébastien-sur-Loire. Déjà bien desservie, la ville va profiter de nouveaux aménagements en 2016. Un travail de collaboration entre Nantes Métropole, ERDF et Orange qui se heurte parfois à des obstacles techniques.**

Lancé en juillet 2013, le déploiement de la fibre optique se fait progressivement. C'est Orange, l'opérateur mandaté par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes qui est en charge de mener à bien cette opération technique de longue haleine.

En effet, les investissements nécessaires étant conséquents, le programme s'établit sur plusieurs années. L'objectif étant que toute la ville ait accès à la fibre en 2022.

### Quoi de nouveau ?

Les quartiers Martellière, Douet, Fonderie et Portechaize étaient considérés comme ceux qui avaient le plus besoin de la fibre (faible débit). Ils ont été les premiers à avoir partiellement accès au très haut débit.

Afin d'accélérer le déploiement de la fibre dans ces quartiers (à l'Ouest de la ligne de chemin de fer), une convention a été signée avec ERDF, Nantes Métropole et Orange pour favoriser l'utilisation des supports ERDF existants et déployer le réseau fibre en aérien. Les techniciens de l'opérateur vont lancer ces installations en avril 2016. Elles concerneront dans un premier temps le quartier Gréneraie.

Saint-Sébastien-sur-Loire accueillera donc les premiers raccords aériens en avril ! Cette démarche a pris un peu de retard car certains poteaux existants d'ERDF, trop vieux pour pouvoir faire passer la fibre, ont du être remplacés et au temps de formation nécessaire aux techniciens.

### Quelques chiffres

- 2932 logements sont éligibles à la fibre, ce qui concerne environ 25% de la population (chiffres - février 2016)
- Déjà plus de 1000 clients Orange fibre

### Informations pratiques

Pour découvrir où en est le déploiement de la fibre dans son quartier :

<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Et les démarches à effectuer une fois le déploiement réalisé :

<http://reseaux.orange.fr/comment-avoir-la-fibre>